

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 10 novembre 2025

DCM 2025.11.10 - 68

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire : **Benoit GOEPFERT, Danielle BUHLER, Jean WEISENHORN, Fabienne BAMOND, Pierre Paul KIENTZ** - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **Bertrand MARCONNET, Martine KLEINMANN, Sylvie PERRIN, Eric APTEL, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, Olivier BELLOUIN, Emilie ERISMANN, Carine TSCHIEMBER.**

Etaient absents excusés et ont donné procuration :

- Madame Régine DOLLÉ à Monsieur Pierre LEHE
- Madame Véronique GEHIN à Monsieur Bertrand MARCONNET
- Monsieur Pierre GANSER à Madame Emilie ERISMANN

Monsieur **Benoit GOEPFERT** a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET - FRAIS DE MISSION – CONGRES DES MAIRES :

Le prochain congrès des maires aura lieu du 18 au 20 novembre 2025.

Il est proposé la prise en charge des frais d'inscription, de transport et d'hébergement pour le maire.

VU l'article L2123.18 du code général des collectivités territoriales

VU l'article 10 du décret n° 2006-781 du 03 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'état

Le maire présente le programme du congrès national des maires.

Après en avoir délibéré

Le maire ne participe pas au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

MANDATE Monsieur Christian SUTTER, maire pour participer au congrès des maires du 18 au 20 novembre 2025.

PREND en charge les frais de mission de Monsieur Christian SUTTER, maire.

ILLFURTH, le 13 novembre 2025


Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH




Benoît GOEPFERT
Adjoint au Maire